

CIRCULAIRE FFSA
Pour diffusion

N° PS/01.17-202

- ➔ **LIGUES**
- ➔ **Aux Associations Sportives Automobiles**
- ➔ **Aux Associations Sportives Karting**

Paris, le Vendredi 3 février 2017

Nous vous rappelons que toutes les informations utiles et importantes liées aux licences et titres de participation figurent dans le Guide des Clubs 2017.

Les textes de réglementation licence et titres de participation 2017 figurent, en attendant, sur le site FFSA, dans la rubrique VIE FEDERALE/LA LICENCE FFSA/TELECHARGEMENT.

Les modifications relatives aux conditions de délivrance, fonction, participation figurent en gras/italique, dans les parties de textes concernées.

Le Comité Directeur, dans sa séance du 16 novembre 2016 a entériné les propositions suivantes :

IMPRIME DEMANDE DE LICENCE / FICHE MEDICALE

La fiche médicale et le certificat de non contre-indication à la pratique sportive **Seront dorénavant indépendants** dans le cadre de la demande de licence.

Il est important de préciser que le médecin examinateur doit impérativement remplir le certificat médical.

Si le licencié présente une contre-indication médicale, le médecin examinateur se doit de remplir également la fiche médicale et l'envoyer au médecin fédéral national de la FFSA.

LICENCES ET TITRES DE PARTICIPATION AUTO 2017

1/ LICENCE PRATIQUANT

- **Modification du statut de la licence (DRAGSTER)**

REGIONALE CONCURRENT CONDUCTEUR JEUNE DRAGSTER	CODE : RCCJD
NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR JEUNE DRAGSTER	CODE : NCCJD
• Conditions de délivrance	
- Etre âgé de 8 ans minimum et jusqu'à la fin de la 18 ^{ème} année.	
(...)	
• Participation	
(...)	

2/ TITRES DE PARTICIPATION

- **Création d'un e-TP (Coupe de France des Circuits)**

E-SPORT**CODE : TPES**

- **Conditions de délivrance**
 - **Etre âgé de 13 ans minimum.**
 - **Pièce d'identité ou copie du livret de famille.**
 - **Autorisation parentale pour les mineurs.**
 - **Participation**
 - **Valable pour une seule participation aux manifestations de e-sport.**
- TARIF : 5€**

- **Création d'un TP destinés aux étrangers non-résidents Français**

Suite à la réforme de fond de notre contrat d'assurance global, ne lui permettant plus d'assurer les participants étrangers non-résidents en France, la FFSA s'est vue contrainte de créer un TP adapté et de mettre en place des garanties spécifiques.

Information et procédure de délivrance du TP destinés aux étrangers non-résidents Français :

Le prix du TP reste inchangé pour les étrangers mais ne comprendra pas de produit d'assurance qui devra être obligatoirement proposé à part au travers d'une demande d'adhésion spécifique qui restera facultative.

Les garanties proposées aux demandeurs de TP étranger sont spécifiques (notamment au regard des problématiques de rapatriement).

TRES IMPORTANT :

Le participant étranger doit impérativement remplir (qu'il y souscrive ou non) le formulaire « demande d'adhésion ». Pour se procurer ce formulaire ainsi que la notice d'information du contrat d'assurance, ce dernier doit se rapprocher du Service Licence.

Aucune garantie ne pourra entrer en vigueur tant que le participant n'aura pas remis au souscripteur ou à son représentant légal la demande d'adhésion au contrat complétée et accompagnée du règlement de la cotisation correspondante.

Après l'épreuve, les documents « demande d'adhésion » et imprimé de Titre de Participation Etrangers Non-Résidents dûment remplis accompagnés du bordereau d'émission des TP ainsi que les documents non utilisés sont à retourner au Service Licence.

3/ LICENCE ENCADRANT

- **Création d'une Licence Nationale Stagiaire Juge Drift**

NATIONALE STAGIAIRE OPTION JUGE DRIFT**CODE : ENJDRST**

- **Conditions de délivrance**
 - **Etre âgé de 18 ans minimum.**
 - **Avoir suivi un stage de formation**
 - **Fonction**
 - **Apprentissage de la fonction de juge Drift stagiaire sous la direction d'un juge Drift, et ce, dans au moins 2 épreuves.**
- TARIF : 68€**

- **Obtention Licence de Directeur de Course**

Au regard de l'évolution des fonctions et des compétences demandées aux Directeurs de Course, et du décalage créé par les évolutions réglementaires, et notamment des RTS,

- ***Le Comité Directeur, à l'unanimité, entérine la décision ci-après :***
Un titulaire d'une Licence Chef de Poste qui souhaite intégrer la fonction de Directeur de Course doit pendant une année officier en détenant une Licence Nationale Stagiaire Option Directeur de Course.

GROUPE DE TRAVAIL LICENCES 2017

SEMINAIRE OBLIGATOIRE OFFICIELS 2017

Compte tenu des élections à venir en 2017 dans les ligues, pouvant entraîner d'éventuels regroupements territoriaux,

- ***Le Comité Directeur, à l'unanimité, décide de reporter le séminaire obligatoire en 2017 pour les officiels à 2018.***

LICENCES KARTING 2017

Décisions prises par la CNK du 02-11-2016 concernant les catégories en vigueur en France pour la saison 2017 :

- La catégorie Minikart sera désormais réservée à l'entraînement et aux Ecoles Françaises de Karting pour les pilotes à partir de 6 ans révolus jusqu'à 11 ans atteints dans l'année.

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS MINIKART KARTING CODE : NECCMK

- **Conditions de délivrance**

- Etre âgé de 6 ans **révolus** à **11** ans dans l'année. Les pilotes âgés de 6 ans devront être titulaires d'un Volant de Bronze, d'Argent ou d'Or décerné par une Ecole Française de Karting pour participer à une Course Clubs (attestation à fournir au contrôle administratif de chaque épreuve).

(...)

- La catégorie Minime utilisera dorénavant en compétition le matériel homologué de type Minikart pour les pilotes de 7 ans révolus à 11 ans atteints dans l'année. Le poids minimum reste fixé à 105 kg.

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR MINIME KARTING CODE : NCCMK

- **Conditions de délivrance**

- Etre âgé de 7 ans **révolus** à **11** ans dans l'année. Les pilotes âgés de 7 ans devront être titulaires d'un Volant d'Argent ou d'Or décerné par une Ecole Française de Karting (attestation à fournir au Service Licences).

(...)

- La catégorie Cadet concernera les pilotes de 10 à 14 ans, sur un matériel homologué de type Cadet. Le poids minimum passe de 132 à 130 kg.

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR CADET KARTING	CODE : NCCCK
<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de délivrance Etre âgé de 11 ans dans l'année à 15 ans dans l'année. - Etre âgé de 10 ans dans l'année à 14 ans dans l'année. (...) • Participation (...) 	
TARIF : 153 € (...)	

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS CADET KARTING	CODE : NECCCK
<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de délivrance Etre âgé de 11 ans dans l'année à 15 ans dans l'année. - Etre âgé de 10 ans dans l'année à 14 ans dans l'année. (...) • Participation (...) 	
TARIF : 71 € (...)	

- La catégorie Nationale sera accessible à partir de 12 ans, un classement "Rookie" étant mis en place en Championnat et Coupe de France pour les pilotes de moins de 15 ans. Le poids minimum de 150 kg est conservé.

NATIONALE CONCURRENT-CONDUCTEUR KARTING	CODE : NCKK
<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de délivrance Etre âgé de 13 ans dans l'année. - Etre âgé de 12 ans dans l'année. (...) • Participation (...) 	
TARIF : 158 €	

NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS JUNIOR-SENIOR KARTING	CODE : NECCJSK
<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de délivrance Etre âgé de 13 ans dans l'année. - Etre âgé de 12 ans dans l'année. (...) • Participation (...) 	
TARIF : 97 €	

- Les catégories OK-Junior et X30 Junior seront ouvertes aux pilotes entre 12 et 14 ans.

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " C " JUNIOR KARTING	CODE : ICCCK
<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de délivrance Etre âgé de 13 ans dans l'année à 15 ans dans l'année. - Etre âgé de 12 ans dans l'année à 14 ans dans l'année. - Avoir participé de manière satisfaisante à au moins cinq courses de karting reconnues par la FFSA. 	

- *Le poids du pilote (équipement du pilote compris) doit être d'au moins 35 kg à tout moment lors d'une compétition.*

- *Test théorique et pratique au sein de la FFSA Academy, effectué sur une piste de karting avec un kart junior.*

(...)

• **Renouvellement**

(...)

• **Participation**

(...)

TARIF : 249 €

- Les catégories OK, Rotax Max et X30 Senior seront quant à elles accessibles à partir de 14 ans, tandis que l'âge minimum pour rouler en KZ2 restera fixé à 15 ans.

INTER. CONCURRENT-CONDUCTEUR " C " RESTRICTED KARTING CODE : ICCCRK

• **Conditions de délivrance**

- *Etre âgé de 14 ans dans l'année à 15 ans dans l'année*

Avoir participé de manière satisfaisante à au moins cinq courses de karting reconnues par la FFSA.

- *Le poids du pilote (équipement du pilote compris) doit être d'au moins 40 kg à tout moment lors d'une compétition.*

- *Test théorique et pratique au sein de la FFSA Academy, effectué sur une piste de karting avec un kart sénior (catégorie sans boîte de vitesses).*

(...)

• **Renouvellement**

(...)

• **Participation**

(...)

TARIF : 249 €

Les licences Karting seront modifiées en conséquence à compter du 1^{er} janvier 2017.

Il sera possible de changer de licence une fois dans l'année comme par le passé, mais à n'importe quel moment de la saison, sans avoir à attendre la date du 15 septembre.

Nous vous souhaitons une excellente saison 2017 et vous remercions de bien vouloir communiquer ces informations à vos licenciés dans les meilleurs délais.